EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 avril 2010 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois avril deux mille dix**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 avril 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Bernard DANTAL à Cyril CINEUX, Philippe BOHELAY à Jérôme GODARD, Patricia AUCOUTURIER à Corinne NAJIM, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Martine REMBERT-MANTELET à Odile VIGNAL**
Excusé(e)s :	**Michel FANGET, Jacques LANOIR, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

A partir de la question n° 8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 23

ADHESION A L'ASSOCIATION F.N.C.C.R. (FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES CONCEDANTES ET REGIES)

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) est une association loi 1901 qui regroupe des collectivités organisatrices des services publics d'énergie et des services publics d'eau et d'assainissement.

Son conseil d'administration est composé d'élus nationaux et territoriaux.

La FNCCR est un organe d'expression collective d'élus responsables de l'organisation de services publics locaux et propose aux collectivités adhérentes, différents services :

- veille juridique (suivi des nouveaux textes, loi, décrets etc...)
- il fournit une documentation permettant de suivre l'évolution dans les domaines des services de distribution d'eau potable et d'assainissement
- un site internet : avec mise en ligne de documents F.N.C.C.R. (aucune diffusion à des fins commerciales)
- il organise des réunions périodiques d'information sur des sujets d'actualité pour les élus et les responsables
- il publie une enquête sur le prix de l'eau (données saisies par les collectivités et consultables sur site)
- il peut être consulté pour répondre à des questions ponctuelles sur ces domaines d'activités
- il représente les collectivités dans les instances nationales du domaine de l'eau, il est membre du comité national de l'eau et de très nombreux groupes de travail des ministères.

L'adhésion à cette association permettrait à la Ville de bénéficier de l'accès à l'ensemble de ces services, ce qui serait très utile dans le cadre de la gestion optimisée de notre service public de l'eau et de l'assainissement. La cotisation, calculée sur le nombre d'habitants de la Commune, serait annuellement pour la Ville de 4 325 €. Les crédits nécessaires ont été prévus au BP 2010.

Il est demandé à Monsieur le Maire, ou à son représentant, de donner un avis favorable à cette adhésion.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 avril 2010

Pour le Maire et par délégation
l'Adjoint

Djamel IBRAHIM-OUALI